



MAIRIE DE
L'ÎLE D'YEU

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
L'ÎLE D'YEU

Séance du 29 mars 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/03/57

<p>Date Convocation 25/03/2026</p> <p>Date Affichage 25/03/2026</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table style="width: 100%;"> <tr> <td>- en exercice</td> <td style="text-align: right;">27</td> </tr> <tr> <td>- présents</td> <td style="text-align: right;">26</td> </tr> <tr> <td>- procuration</td> <td style="text-align: right;">1</td> </tr> <tr> <td>- absents</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table>	- en exercice	27	- présents	26	- procuration	1	- absents	0	<p>Le 29 Mars Deux Mille Vingt Six à 11 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 26 : Patrice BERNARD ; Vincent ROIRAND ; Corinne ROUET ; Bernard NOURY ; Jacqueline TURBE ; Mathieu RIOU ; Virginie GIRARD ; Yannick RIVALIN ; Camille DECONINCK ; Fabien DULON ; Sébastien GAUTIER ; Louis DUPONT ; Nathalie BARBOTIN ; Manon PLESSIS ; Maryline SAUVADET ; Benjamin RATOUIT ; Marika ANDRÉ ; Eddy LAURENT ; Christine LE BRIS ; Christophe DUPONT ; Joanna BURGAUD ; Laure BARAULT ; Cyril TARAUD ; Valérie VOISIN ; Alain MOUSNIER ; Gaëlle CHAPUT</p> <p>PROCURATIONS 1 : Leslie DOUX qui a donné pouvoir à Yannick RIVALIN</p> <p>ABSENTS 0</p> <p>SECRETAIRE : Manon PLESSIS</p>
- en exercice	27								
- présents	26								
- procuration	1								
- absents	0								

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Rapporteur : Patrice BERNARD

Dans une commune, le nombre ne peut dépasser 30 % de l'effectif du Conseil, soit 8 pour la Commune. Si un nombre inférieur est choisi lors de cette séance, le Conseil peut en ajouter jusqu'au maximum lors de séance(s) ultérieure(s).

Conformément à l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le maire propose de fixer à huit le nombre d'adjoints

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, décide à l'unanimité (27 voix) :

- ♦ **DE FIXER** à 8 le nombre d'Adjoints au Maire

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le maire,
M. Patrice BERNARD

La secrétaire de séance,

